

Décision

Générale

colonial

Décision n° 837/PERS portant acceptation de la démission de son emploi présentée par brigadier de sûreté stagiaire.

n° 837/PERS

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Numéro JO
n° 20 du 26/10/1970

Date de publication
2 octobre 1970

Date du numéro
26 octobre 1970

TEXTE INTÉGRAL

Est acceptée, pour compter du 1er octobre 1970, la démission de son emploi présentée par M. Osman Illtireh Wais, brigadier de sûreté stagiaire.